

Macron récompense encore le conseiller d'Etat hyper-immigrationniste Thierry Tuot

écrit par Maxime | 26 février 2023





Macron déroule le tapis rouge au conseiller d'Etat Thierry TUOT, qui regrette qu'il n'y ait pas davantage d'immigration en France, qui a « sauvé » le burkini...

<https://resistancerepublicaine.com/2016/08/30/burkini-hollande-est-alle-repecher-tuot-qui-netait-plus-juge-au-conseil-detat/>

Burkini : Hollande est allé repêcher Tuot qui n'était plus juge au Conseil d'Etat...

🕒 30 août 2016 👤 Christine Tasin 📁 Islam, Non aux européistes Hollande-Juppé, République et laïcité 💬 8

Question: pourquoi diable Bernard Stirn est-il allé chercher Thierry Tuot, qui ne faisait plus partie de la section du contentieux du Conseil d'Etat, en clair qui n'était plus un de ses juges? **Pouvait-il le faire sans le feu vert de l'Elysée** qui venait juste de lui débaucher pour le mettre sur les Jeux en ligne? Etait-ce parce que tout le monde savait d'avance comment il jugerait? **Mais alors, n'était-ce pas un coup de Jamac assuré pour Valls qui clamait haut et fort son soutien aux arrêtés municipaux d'interdiction du Burkini?**

Réponse: ça sent à plein nez la République platanière...

Arnaud Dotezac

<https://www.facebook.com/arnaud.dotezac?fref=ts>

CQFD. Merci et bravo à Arnaud Dotezac, authentique journaliste d'investigation.

Avez-vous vu, lu ou entendu un journaliste français se poser le même genre de questions et alerter ses lecteurs qui sont aussi des électeurs ?

Ceci ne fait que confirmer nos articles et communiqués sur le sujet :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/26/qui-siege-au-conseil-detat-limmigrationniste-et-islamophile-thierry-tuot/>

<http://resistancerepublicaine.com/2016/08/27/les-maires-doivent-maintenir-leurs-arretes-anti-burkinis-tuot-et-stirn-ne-pouvaient-pas-sieger-au-conseil-detat/>

Ainsi que les manipulations politiques annoncées :

Celui-ci reçoit 2 promotions en 2 ans et devient même, de président adjoint, président tout court d'une section du Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative française.

Les sections du Conseil d'Etat ont un rôle consultatif auprès du gouvernement. Elles orientent de façon décisive la teneur des décrets et des projets de lois soumises au Parlement, qui n'est guère que la chambre d'enregistrement de Macron dans ce domaine.

<https://www.conseil-etat.fr/qui-sommes-nous/le-conseil-d-etat/organisation/les-sections-consultatives>

La section de l'intérieur : elle examine les projets de texte liés à la politique intérieure du pays (projets de texte relatifs aux principes constitutionnels, aux libertés publiques, au droit d'asile, à l'immigration, à la jeunesse et au sport, etc.),

La jeunesse et les sports, la jeunesse et les sports... elle est bien bonne celle-là ! Dans l'énumération faite sur le site du Conseil d'Etat, on comprend bien que la section de l'Intérieur que TUOT préside désormais conseille le ministre de l'Intérieur, sur le sujet clé qu'est l'immigration.

Bref, c'est comme si Thierry TUOT devenait le bras droit de DARMANIN qui lui-même fera semblant d'être un homme de droite sans concession dans ce domaine tout en laissant les frontières grandes ouvertes...

Quand on connaît la volumétrie du contentieux de l'immigration (des milliers de décisions de justice chaque jour dans toute la France), l'influence de Thierry TUOT est similaire à celle du président du Conseil d'Etat en personne...

Qui est Thierry TUOT ?

Sa page wikipédia nous apprend que même Martine AUBRY le trouvait trop immigrationniste... au point de se séparer de lui. C'est dire !

https://fr.wikipedia.org/wiki/Thierry_Tuot

Il y a 10 ans il déplorait dans les colonnes de

« l'Humanité », journal d'extrême-gauche, le manque d'immigrés.

<https://www.associationsalam.org/Thierry-Tuot-C-est-tellement>

Thierry Tuot « C'est tellement simple de dire qu'il y a trop d'immigrés... »

22 février 2013 – L'Humanité – Marie Barbier

Il voudrait confier la gestion de l'immigration aux associations immigrationnistes.

Il est auditionné à plusieurs reprises par les membres de l'[Assemblée nationale](#), notamment sur l'accès des étrangers aux [logements sociaux](#), sur les [titres de séjour](#), et sur les foyers réservés aux immigrés âgés¹.

[Malika Sorel](#) critique le concept d'intégration utilisé dans ce rapport, réduit à la seule insertion économique, et niant les aspects culturels ¹⁷. Elle souligne également le danger de la principale proposition du rapport qui est de transférer l'exercice presque exclusif de la politique d'intégration aux associations, le rôle de l'État se bornant à subventionner celles-ci. Cette proposition ayant pour résultat une possible prise de contrôle de l'argent public par des groupes de pression communautaires¹⁵.

Parmi ses propositions, le rapport préconise de modifier le nom des rues afin de les renommer « en écho avec l'histoire des migrations »¹⁸, de régulariser automatiquement les immigrés clandestins qui sont en mesure de prouver qu'ils vivent en France depuis plus de cinq ans et de naturaliser tous les immigrés ayant suivi une scolarité en France¹⁵.

Et c'est exactement ce qui s'est passé, Vitaïs, Equalis, ça vous dit quelque chose ?

TUOT influait Jean-Marc AYRAULT, et continue à avoir l'oreille de MACRON.

Il faut croire que MACRON adhère au rapport Tuot puisqu'il adore TUOT.

<https://journals.openedition.org/hommesmigrations/2497>

Il n'a cessé de lui accorder des honneurs.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038423814>

« Par décret en date du 25 avril 2019, M. Thierry TUOT, conseiller d'Etat, est nommé président du comité de règlement des différends et des sanctions de la Commission de régulation de l'énergie ».

Energie, environnement... immigration. Deux thèmes tout à fait liés puisque l'immigration massive sollicite nos ressources énergétiques et que l'environnement est un prétexte à davantage d'immigration avec les « migrants climatiques », qui n'auront même plus besoin de demander un titre de séjour et montrer patte blanche.

Il suffira de prouver qu'il fait chaud en Afrique pour avoir le droit de s'installer en France...

Ils osent appeler ça « la justice climatique internationale » :

<https://resistancerepublicaine.com/2017/10/19/re-pa-ra-tion-pour-lesclavage-et-pour-les-dereglements-climatiques-dus-a-loccident/>

La récompense suprême arrive finalement avec le décret du 22 février 2023 le nommant président de la section de l'intérieur.

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000047214148>

Il est signé par Emmanuel Macron, en personne !

Décret du 22 février 2023 portant nomination du président de la section de l'intérieur (Conseil d'Etat) - M. TUOT (Thierry)

[Retour au Sommaire du JO](#) [< Texte précédent](#) [Texte suivant >](#)

Version initiale

Le Président de la République,
Sur le rapport de la Première ministre et du garde des sceaux, ministre de la justice,
Vu la Constitution, notamment son article 13 ;
Vu le [code de justice administrative](#) ;
Vu l'avis de la commission supérieure du Conseil d'Etat en date du 17 février 2023 ;
Le conseil des ministres entendu,
Décrète :

> [Article 1](#)

M. Thierry TUOT, conseiller d'Etat, est nommé président de la section de l'intérieur du Conseil d'Etat, à compter du 6 mars 2023.

> [Article 2](#)

La Première ministre et le garde des sceaux, ministre de la justice, sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 22 février 2023.

[Emmanuel Macron](#)
Par le Président de la République :

La Première ministre,
Élisabeth Borne

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Éric Dupont-Moretti